



COMMUNIQUE DE PRESSE de l'intersyndicale du Groupe Technicolor

Réagir maintenant pour éviter un drame humain à l'usine d'Angers doit être une priorité du Ministère du Redressement Productif et de Technicolor

Les Ministres Fleur Pellerin et Arnaud Montebourg doivent exiger que Technicolor assume sa responsabilité sociale et morale.

Paris, le 27 août 2012 – L'intersyndicale du Groupe Technicolor (ex Thomson) (Euronext Paris: TCH), suite à la réunion du groupe de travail du 23 août dernier pour la reconversion industrielle de l'usine d'Angers, estime que l'heure est grave, que les jours sont comptés vers ce qui pourrait être un drame humain, si rien n'est fait pour éviter une mise en liquidation judiciaire qui pourrait être décidée le 6 septembre prochain par le Tribunal de Commerce de Nanterre.

Les représentants du personnel de l'usine d'Angers et l'intersyndicale du Groupe Technicolor ont accepté la méthode de la concertation dans le cadre du groupe de travail mis en place par la Ministre Fleur Pellerin, lors de sa prise de fonction.

Or aujourd'hui, le bilan de ce groupe de travail est plus que mitigé. Tout n'a pas été fait pour que la reconversion du site puisse se réaliser :

- Absence de communication du Ministère du Redressement Productif sur le projet d' « ateliers partagés », innovation industrielle qui permettrait de sauver des emplois en permettant de produire pour le compte d'entreprises et start-ups innovantes leurs petites et moyennes séries ;
- Disparition de la charge de production à l'usine d'Angers au profit de la sous-traitance en Asie. C'est le choix de Technicolor. Cette charge permettrait d'amorcer ce projet et de réussir la reconversion de son site industriel.

Une liquidation judiciaire aboutissant aux licenciements des 351 salariés d'Angers et à la fermeture du site serait inacceptable économiquement, socialement et politiquement.

Le Ministère du Redressement Productif serait co-responsable de ce drame, le 1^{er} des responsables de ce gâchis humain et industriel étant Technicolor, maison mère, employeur et donneur d'ordres.

Car en choisissant la voie judiciaire pour accélérer la cession de son usine et la recherche de repreneurs, Technicolor a abandonné ses 351 salariés à la décision d'un Tribunal.

Mais il est encore temps pour que Technicolor assume sa décision stratégique d'arrêter la production de décodeurs en Europe et se comporte en entreprise socialement responsable en permettant la reconversion industrielle de son site Angevin. Il est encore temps pour que les dirigeants de Technicolor fassent preuve d'un peu d'humanité, en agissant maintenant pour éviter qu'un drame humain se produise le 6 septembre.

L'intersyndicale du Groupe prendra, quant à elle, ses responsabilités en menant toutes les démarches nécessaires pour la défense des salariés Technicolor d'Angers.

technicolère



Elle demande à être reçue, avec les représentants du personnel locaux, ce mercredi 29 août par la Direction Générale du Groupe afin de trouver des solutions pour éviter ce drame humain. Car une sortie par le haut est encore possible.

L'intersyndicale donne rendez-vous à tous les salariés du Groupe, à tous les syndicalistes de la filière Telecom & Média, à tous les hommes et toutes les femmes politiques qui se réclament du progrès social, lors d'un grand rassemblement qui aura lieu le 6 septembre prochain, à partir de 11h30, devant le siège social de Technicolor à Issy-les-Moulineaux.

A propos de l'intersyndicale du Groupe Technicolor (ex Thomson)

L'intersyndicale du Groupe Technicolor est composée des syndicats représentatifs au niveau du Groupe Technicolor : CFDT, CFE-CGC, CGT, SUD Industrie et UNSA Technicolor. Elle est représentée sur les principaux sites principaux de Technicolor en France : Issy-les-Moulineaux (Technicolor SA et Technicolor Delivery Technologies SAS), Rennes (Technicolor R&D France SNC), Angers (Thomson Angers SAS), Saint-Cloud et Boulogne (Technicolor Entertainment Services France).

Porte-parole de l'intersyndicale CFDT CFE-CGC CGT SUD UNSA :

Guillaume TRICHARD guillaume.trichard@technicolor.com (tel. 06 70 48 12 19 – Issy-les-Moulineaux)

Représentants syndicaux

| | | |
|-----------|---------------------|--|
| CFDT : | Mathieu TROUILLET | (tel : 01 41 86 61 33 – Issy-les-Moulineaux) |
| CFE-CGC : | Pierre LECARPENTIER | (tel : 02 99 27 31 52 – Rennes) |
| CGT : | Odile COQUEREAU | (tel : 02 41 37 39 87 – Angers) |
| SUD : | Daniel BARRE | (tel : 02 99 27 32 01 – Rennes) |
| UNSA : | Guillaume TRICHARD | (tel : 01 41 86 50 75 – Issy-les-Moulineaux) |